

# FORMATION LA RESPONSABILITE JURIDIQUE DES SECRETAIRES MEDICALES

ORSIV

## **Objectifs**

Cette formation a pour objectif de formaer les secrétaires quant à leur responsabilité juridique.



### **Public Visé**



Personnes travaillant dans des secrétariats médicaux, tout type de service confondu.

7.00 Heures en présentiel en présentiel

1 Jour



Aucun

## Parcours pédagogique

Le droit : notions générales et organisations de la justice

#### La notion de responsabilité

- Les responsabilité de réparation
- La responsabilité civile
- La responsabilité administrative (notions de faute de service et de faute détachable de la fonction)
- La responsabilité pénale: la répression

La répression la notion de faute pénalement sactionnée

- La notion de faute pénalement sactionnée

Les différentes infractions pouvant poursuivies dans le cadre professionnl (violation du secret professionnel, exercice illégal de la médecine, non assistance à personne en péril, etc....)

- La responsabilité disciplinaire

## L'information du patient

- La délivrance de l'information médicale (vis à vis du malade et de ses proches)
- Le consentement aux soins
- Les situations particuliéres (l'urgence, l'incapacité)
- La forme du consentement
- Le refus de soins

Le dossier patient (Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du systéme de santé)

- Contenu du dossier
- L'accès au dossier (par le patient, par ses ayants-droit-principe de la médiation)
- Procédure et modalités de la communication du dossier
- Les demandes émanent de tiers (sécurité sociale, assurance, justuce, etc...)
- Responsabilité de l'établissement

# Objectifs pédagogiques

- Informer, sensibiliser et rassurer les secrétaires quant à leur responsabilité professionnelle

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : 0RSM-20231220



- Développer une qualité de relation avec le patient et son entourage en termes d'accueil et d'information
- Rappeler les principes du secret professionnel au personnel médical et administratif
- Examiner les problèmes pouvant survenir avec l'utilisation de l'informatique, de la télémédecine

## Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés théoriques (explication, synthèse), analyse de situations concrètes, ou de questions, tirées de l'expérience professionnelle des participants ou du formateur. Textes législatifs et réglementaires afférents aux sujets suscités, documents remis aux participants.

## **Qualification Intervenant(e)(s)**

Juriste spécialisé en droit de la santé



Méthodes et modalités d'évaluation

Attestation de fin de formation, certificat de réalisation

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

**Effectif** 

De 3 à 12 Personnes